

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/04/2024  
Reçu en préfecture le 12/04/2024  
Publié le 18/04/2024  
ID : 974-249740101-20240412-2024\_026\_BC\_14-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 avril 2024

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE HUIT AVRIL** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Vanessa MIRANVILLE, 3ème Vice-Présidente.**

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 10  
Nombre de représentés : 4  
Nombre d'absents : 2

**Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2024\_026\_BC\_14**  
**Partenariat avec l'École Supérieure**  
**d'Art de La RÉUNION - ESA**

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 14

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN

**NOTA :**

La Présidente certifie que :

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

- la convocation a été faite le :  
2 avril 2024

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
15/04/2024

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU procuration à M. Daniel PAUSE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Philippe LUCAS procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2024**

**AFFAIRE N°2024 026 BC 14 : PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LA RÉUNION - ESA**

**La Présidente de séance expose :**

**Contexte général**

En 2024, le Territoire de l'Ouest souhaite poursuivre son action en matière de coopération internationale en confortant les projets engagés et en initiant de nouvelles actions et partenariats, tel est le cas du présent projet relatif au partenariat avec l'ESA pour mener en commun une action culturelle sur Madagascar et le Mozambique territoires cibles pour le Territoire de l'Ouest et l'ESA.

**L'École Supérieure des Arts de La Réunion**, communément appelée ESA Réunion, est un établissement renommé dédié à l'enseignement supérieur artistique et culturel dans la région. Fondée avec une vision d'excellence et d'innovation, l'ESA Réunion propose un programme d'enseignements en arts visuels délivrant des Licences et Masters en art permettant l'insertion professionnelle de ces élèves dans l'ensemble du secteur culturel.

Les principales orientations de l'ESA Réunion :

1. Proposer une formation dans le domaine artistique, adaptée aux volontés des étudiants leur permettant de répondre le mieux à leurs intérêts et à leurs aspirations professionnelles.
2. L'école s'engage à fournir un enseignement de qualité, avec un corps professoral composé d'artistes et de professionnels chevronnés, offrant aux étudiants une formation pratique et théorique solide.
3. L'ESA est équipée d'installations modernes, des studios d'art aux ateliers techniques en passant par un laboratoire de recherches, offrant aux étudiants un environnement propice à l'exploration et à la création.
4. L'école encourage la coopération internationale et les échanges culturels, offrant aux étudiants et aux jeunes diplômés des opportunités d'élargir leurs horizons artistiques et de développer un réseau professionnel mondial.
5. En tant qu'institution ancrée dans la communauté réunionnaise, l'ESA Réunion s'engage à promouvoir les arts et la culture locale à travers divers événements, expositions et projets collaboratifs.
6. L'ESA Réunion vise à préparer ses étudiants à une carrière réussie dans le domaine des arts, en leur fournissant les compétences techniques, créatives et entrepreneuriales nécessaires pour réussir dans un marché professionnel en évolution constante.

L'ESA est un établissement dynamique et engagé, offrant une éducation artistique de qualité et qui contribue au rayonnement culturel de l'île de La Réunion au niveau régional et au-delà.



**Le projet de partenariat Territoire de l'Ouest / Ecole Supérieure** Marie à Madagascar et l'île de Mozambique qui sont deux lieux aussi bien de l'histoire coloniale, que du peuplement de la zone et des échanges entretenus via le commerce et la piraterie entre autres.

Un travail de recherche et de création sera mené avec de jeunes artistes Mozambicains, Malgaches ainsi que des chercheurs. Les résultats de cette coopération seront visibles par la production d'expositions et d'éditons également à La Réunion.

Les expositions pourraient se dérouler à Saint Paul, à la longère Sudel-Fuma, au Port à la Friche, ou à La Possession comme à Saint-Leu au four à chaux... Ce travail de présentation permet de laisser une trace, de rendre visible les actions et de mobiliser un grand nombre de visiteurs.

Un numéro de la revue de la recherche : Magma pourra être consacré à ces différentes recherches.

Le travail de recherche mené avec l'université de Tamatave sera orienté autour de l'histoire de la piraterie sur l'île de Sainte Marie qui constitue une richesse patrimoniale.

La vie des pirates ainsi que leurs idéaux, leur mentalité, leur organisation sociale et leur itinéraire fascinent nombre d'historiens, d'archéologues et d'anthropologues. C'est ainsi que la région autour de l'île Sainte-Marie, de Tamatave à la baie d'Antongil, a été pendant quelques décennies, environ de 1690 à 1730, le principal repaire de la piraterie de l'océan Indien. Les pirates parmi les plus connus Henry Avery, Capitaine Kidd et bien sûr La Buse y passèrent, relâchant aussi parfois à La Réunion, se mêlant à la population locale. Les historiens appellent cette période « l'Age d'or de la piraterie ».

Le projet de l'ÉSA Réunion serait de se joindre à cette initiative et d'envoyer sur place une équipe d'enseignants et d'étudiants dans le but d'accompagner la mission archéologique, de l'observer et de produire en retour une exposition scientifique et artistique.

S'agissant du Mozambique le travail sera orienté autour des techniques d'arts en lien avec l'ISARC (école supérieure d'art de Maputo) à travers des échanges d'enseignements, d'étudiants et de professeurs.

L'ISARC de Maputo manifesté des besoins de formation dans différentes techniques comme le cinéma ou le son. Les étudiants comme les professeurs de l'ESA Réunion souhaitent trouver un équilibre entre technique et théorie avec un travail autour de la transmission de techniques traditionnelles à valoriser.

Un colloque international autour de ces questions de coopération avec le Mozambique sera organisé en octobre / novembre 2024 à l'ESA.

**Le plan de financement prévisionnel de l'action est le suivant :**

- ESA : 25 000 euros (partenaires Ministère de la Culture, Région Réunion, Ville de Saint Paul).
- Territoire de l'Ouest : 20 000 euros

La participation du Territoire de l'Ouest est de 20 000 €, soit 44% du budget global du projet estimé à 45 000 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/03/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 12/03/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Où l'exposé de la Présidente de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **AUTORISER** l'attribution d'une participation financière d'un montant maximum de **20 000.00 €** à l'École Supérieure d'Art de La REUNION - ESA dans le cadre du projet partenarial de coopération culturelle à Madagascar et au Mozambique ;

- **VALIDER** le projet de convention ;

- **AUTORISER** la 10ème Vice-Présidente, Roxane PAUSÉ-DAMOUR à signer la convention, ainsi que les avenants et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
La Présidente de séance  
Vanessa MIRANVILLE  
3ème Vice-Présidente